

**GRAND
CALAIS**

Terres & Mers



Grand Calais Terres & Mers se compose de 14 communes et regroupe 105 269 habitants. Ce jeune EPCI vient de fêter ses 20 ans. Initialement composé de 5 communes dites « historiques », ce cœur d'agglomération s'est vu progressivement étoffé de communes « pôles relais » et rurales.

Avec ses voisins, les Communautés de Communes "Pays d'Opale" et "de la Région d'Audruicq" ils se regroupent au sein du SYMPAC, entité chargée notamment de la mise en œuvre du SCoT. Grand Calais Terres & Mers fonctionne autour d'une commune centre, Calais, qui est la commune référence tant en matière d'emploi, de logements, que d'accès aux services, à l'éducation, au sport, à la culture.

Contact : DGA Vie du territoire
- Grand Calais Terres & Mers

76 bd Gambetta, 62100 CALAIS
T +33 3 21 19 55 70
Site Internet : www.grandcalais.fr

Le point de vue De Grand Calais Terres & Mers

EN BREF.

Le territoire se caractérise par la présence d'un tissu économique hérité du passé dentellier, reconnu dans le monde entier. Toutefois, celle-ci reste structurellement fragile et la période de désindustrialisation du territoire a emporté une certaine paupérisation de celui-ci. Si le territoire dispose encore de quelques industries de cette époque, l'économie s'est ensuite structurée autour des infrastructures, à savoir le Port, aujourd'hui modernisé et étendu, et le Tunnel sous la Manche. Quelques grandes industries et activités liées se maintiennent sur le territoire à l'instar des câbles, de la fibre optique, de la logistique, des services de sécurité et d'entretien d'infrastructures. Mais l'économie du territoire est aujourd'hui à dominante présentielle (69,5% des établissements actifs en 2017). Aussi, afin de redynamiser et diversifier l'économie du territoire et donc la création d'emploi, et outre les projets qui se multiplient autour du tourisme, du numérique, de la logistique, et du développement durable, GCTM est depuis 2023 lauréat du programme national Territoire d'industrie afin d'accélérer le renforcement de son tissu économique autour de l'industrie.

Les projets d'envergure portés sur le territoire du dunkerquois sur le volet énergétique et mobilité décarbonée notamment, sont autant d'opportunités supplémentaires pour le développement de l'industrie calaisienne et de ses emplois. Ainsi, la construction d'un EPR 2 sur Gravelines, située à quelques km de l'est de l'agglomération en accès direct autoroutier, ne pourra qu'être positive pour le calaisien. Cette initiative pourrait non seulement répondre aux enjeux énergétiques, mais aussi stimuler l'emploi dans notre territoire, qui est prêt à relever les défis économiques de sa réindustrialisation.



1. CRÉATION D'EMPLOIS DIRECTS PENDANT LA PHASE DE CONSTRUCTION

La phase de construction d'un réacteur EPR nécessitera une main-d'œuvre spécialisée en génie civil, génie électrique, mécanique, et nucléaire. Pour une région comme le Calaisis, cette opération pourrait entraîner la création d'emplois directs sur plusieurs années. Ces emplois concernent aussi bien des ouvriers qualifiés (maçons, soudeurs, électriciens) que des ingénieurs et techniciens spécialisés, permettant ainsi à des habitants du Calaisis d'accéder à des opportunités d'emploi à fort potentiel. La présence d'un tel projet pourrait également attirer des travailleurs d'autres régions, avec une forte demande pour des logements, des services de transport et d'alimentation, contribuant à dynamiser toute l'économie locale.

2. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES LOCALES

L'implantation offrirait un véritable levier pour la formation et le développement des compétences locales. La région bénéficierait de programmes de formation spécifiques dans le domaine de l'énergie nucléaire, permettant aux travailleurs locaux de se qualifier pour des métiers hautement spécialisés et de valoriser leurs compétences sur le marché du travail. Ce développement des compétences pourrait avoir des retombées à long terme bien au-delà de la construction du réacteur, en renforçant l'employabilité de la population locale dans des secteurs d'avenir comme le nucléaire, mais aussi dans les industries technologiques et énergétiques.

3. EMPLOIS PERMANENTS LIÉS À L'EXPLOITATION ET À LA MAINTENANCE

Une fois le réacteur en activité, il nécessitera une équipe importante pour son exploitation et sa maintenance, créant ainsi des emplois pérennes. Ces postes incluent des techniciens, des ingénieurs, des responsables de la sécurité et des personnels de maintenance. Contrairement à des emplois temporaires, ces emplois permanents offriront des perspectives stables et bien rémunérées, contribuant à la prospérité à long terme du Calaisis.

4. DYNAMISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE PAR LES SERVICES AUXILIAIRES

La présence d'un EPR dans le Calaisis générerait un effet multiplicateur sur l'économie locale. En effet, de nombreux services seront nécessaires pour soutenir le projet : hébergement pour les travailleurs, restauration, sécurité, transport, logistique, nettoyage, etc. Ce besoin en services auxiliaires créera de nombreuses opportunités d'emploi, particulièrement dans les secteurs de la restauration, du commerce, et des services. Les entreprises locales pourront également se diversifier pour répondre aux nouvelles demandes, ce qui favorisera la création d'emplois dans des secteurs connexes.

5. EFFET D'ATTRACTION POUR D'AUTRES ENTREPRISES ET INVESTISSEMENTS

L'implantation d'un EPR dans le Calaisis pourrait jouer un rôle d'effet levier pour de nouvelles entreprises et investissements. Ce type de projet d'envergure est souvent accompagné d'une dynamique de développement industriel qui profite à de nombreux secteurs locaux : métallurgie, ingénierie, services logistiques, etc. De plus, en positionnant le littoral comme un pôle énergétique stratégique, cela pourrait attirer d'autres entreprises liées au secteur de l'énergie et de la technologie, créant ainsi un écosystème industriel compétitif et innovant.

6. RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION LOCAUX

L'arrivée d'un projet nucléaire majeur comme l'EPR renforcera les partenariats entre les entreprises, les écoles et les universités locales. Ces partenariats pourraient se traduire par des programmes de formation spécialisés, des stages, ainsi que par des échanges entre le secteur privé et l'enseignement supérieur. L'Université du Littoral Côte d'Opale ou d'autres établissements et structures associatives locales comme la Fabrique DEFI pourraient nouer des collaborations avec les acteurs du projet nucléaire pour former les jeunes générations aux métiers de demain. Cela contribuerait à moderniser et renforcer le tissu éducatif et scientifique du Calaisis, tout en facilitant la montée en compétences des futurs professionnels.

7. RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE LA RÉGION ET DE SON RÔLE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Cette stratégie de décarbonation et d'investissement dans des énergies bas-carbone est pleinement alignée avec les objectifs nationaux et européens. En devenant un pôle stratégique pour l'énergie nucléaire, la région pourrait attirer de nouveaux investissements, créer des opportunités d'emplois qualifiés et renforcer son rôle dans les initiatives de transition énergétique. Cela contribuera à accroître sa compétitivité et à garantir des emplois durables et de qualité pour les décennies à venir.

8. RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE HABITAT DU TERRITOIRE ET ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE

Le logement est une composante primordiale pour la population locale mais aussi pour les nouveaux arrivants. Cette thématique est prégnante et le calaisis se mobilise d'ores et déjà pour offrir aux habitants, et/ou aux nouvelles populations, des programmes de qualité. Bailleurs sociaux, promoteurs et communes de l'agglomération s'organisent afin de compléter l'offre existante. En accélérant les requalifications de friches, en travaillant sur un nouveau plan local d'urbanisme intercommunal, en lien avec un programme local de l'habitat cohérent et respectueux des enjeux de cadre de vie et développement durable, Grand Calais Terres et Mers se prépare à l'accueil de nouvelle population.

Ainsi, les orientations stratégiques retenues par le territoire sont : maîtriser les constructions neuves pour renforcer l'attractivité et l'équilibre sur le territoire, poursuivre la réhabilitation du parc ancien pour lutter contre la vacance des logements et contre la précarité énergétique dans les logements, assurer la réalisation de parcours résidentiels (développer l'offre des jeunes actifs, des séniors,), avec la mise en place d'une gouvernance structurée sur la thématique .

Le plan d'actions qui en découlent permettra de maintenir l'exigence de qualité de vie et la diversification de l'offre afin de répondre aux besoins des populations, actuelles ou nouvelles.

CONCLUSION

L'Union européenne s'est engagée fermement à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Dans ce contexte, l'énergie nucléaire joue un rôle central dans la stratégie de décarbonation du continent. L'accueil de l'EPR sur Gravelines représente une opportunité majeure pour renforcer la compétitivité du littoral et donc du calaisis. L'EPR représente un choix cohérent et pertinent face aux défis climatiques et énergétiques de notre époque. Son déploiement permettra non seulement de garantir une production d'énergie stable et propre, mais aussi de participer activement au développement économique et l'attractivité de notre territoire.

A l'instar d'autres projets d'envergure comme la construction du Tunnel sous la Manche ou le port méthanier, il s'agira d'accompagner voire renforcer l'accueil de nouvelles populations sur le littoral et le calaisis. Le dynamisme économique généré par le projet d'EPR renforcera l'attractivité résidentielle du littoral, et donc du calaisis.

Pour ceux qui cherchent équilibre entre vie professionnelle et qualité de vie, la région dispose d'un ensemble de facteurs favorables : une position géographique privilégiée, des infrastructures d'envergure européenne, un environnement naturel préservé avec des plages et activités de plein air variées, un patrimoine culturel et historique riche de sites historiques, festivals et événements locaux. Autant d'attraits pour de nouveaux résidents qui, grâce à la dynamique économique générée par ce projet ambitieux, profiteront d'un cadre de vie agréable.

A travers ces propos, GCTM exprime donc un avis favorable au projet de construction de 2 réacteurs EPR2 à Gravelines.



© Fred Collier

